

9 Janvier 1954

DÉPARTEMENT
des Basses Alpes

Partie réservée

COMMUNE
de Salettes s/l'Ubaye

SERVICES D'INCENDIE et de SECOURS

DEMANDE D'AGRÉMENT

NOMBRE D'HABITANTS : 229

(avec) ~~(sans)~~ subvention

CENTRE DE SECOURS desservant
trois Communes

concernant : (l'acquisition) (l'installation) (la construction) de :

NON CENTRE DE SECOURS desservi
en 1^{er} appel par le C.S. de :
situé à km.
en 2^e appel par le C.S. de :
situé à km.

- 1 Une moto-pompe 60 m³ (portative) (remorquable).
 - Une auto-pompe « premier secours » ou un fourgon-pompe type (grande puissance) (normal) (mixte avec tonne de litres).
 - Un fourgon d'incendie normalisé ou une camionnette kgs.
 - Un camion-citerne de litres.
 - Une échelle (remorquable) (sur porteur) (mécanique) de m.
 - m. de tuyaux de m/m et m. en m/m.
 - tenues (de ville) (de feu).
 - 1 Crèpe
 - 2 Armoires de 4 mètres de longueur
 - 1 Sinière
 - 1 Vanne avec robinet américain jet de 13 mm.
 - 1 Vanne avec robinet américain jet de 14 mm.
 - 1 roue complète de rechange pour moto-pompe de 6 cm³
 - X 16 Cerquet acier inoxydable
 - bouche d'incendie de m/m.
 - Une sirène cv.
 - Une tour de séchage.
 - Un local, ou un garage, ou un poste d'incendie.
 - citerne de m³.

PIÈCES JOINTES :

1 extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal.
devis ou projet de marché.
état des pertes par fait de guerre
(cas d'une reconstitution)

plan coté } (cas d'une
plan de situation } création de
points d'eau ou
d'une
construction
immobilière)

Dépense prévue : 775 000 francs.

Dossier transmis le
LE PRÉFET :

DESTINATAIRE :

M. le MINISTRE DE L'INTERIEUR
Direction de l'Administration Générale,
Départementale et Communale
8^e Bureau
60, Boulevard Gouvion-Saint-Cyr, Paris (17^e)
Tél. : GALvani 96-60

RECOMMANDATIONS :

- 1^o Rayer les mentions inutiles.
- 2^o Etablir des dossiers distincts si l'opération comporte à la fois des acquisitions et des installations, d'une part, et des constructions, d'autre part.

e) Moyens d'alerte

- Comment le public peut-il demander les secours? Telephone
- Qui reçoit les demandes de secours? Gendarmes, Maire, Vendeur
- Par quels moyens les S. P. sont-ils alertés? Tourisme
- Qui alerte les S. P.? Gendarmes, Maire, P.T.T.

III. — MOYENS D'ALIMENTATION EN EAU.

- Débit journalier des adductions de la localité (en m³): 860 m³
- Nombre de réservoirs et contenance de chacun (en m³):
- Diamètre des canalisations maîtresses: 200
- Bouches ou poteaux d'incendie de
 - 150 m/m; nombre: ; type des raccords:
 - 100 m/m; nombre: ; type des raccords:
- Prises accessoires de
 - 80 ou 70 m/m; nombre: ; type des raccords:
 - 45 m/m; nombre: 9; type des raccords: ns
- Pression moyenne des bouches d'incendie: 10^{kg}
- Autres ressources utilisables en tous temps (capacité supérieure ou égale à 60 m³):
 - Citernes; nombre: - Pièces d'eau; nombre:
 - ~~Mares~~ et étangs; nombre: 1 - ~~Mars~~ cours d'eau, etc...; nombre: 1

IV. — RISQUES PARTICULIERS DE LA COMMUNE.

Etat dressé le 9 janvier 1954
par le Chef de Corps soussigné.
(Signature et Cachet)



B. RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS

Les crédits nécessaires au financement intégral de l'opération envisagée:

- sont inscrits au budget (primitif) (supplémentaire) de l'exercice 19..... (chap....., art.....);
 - ~~seront obtenus par la réalisation d'un emprunt de frs..... dont le principe a été admis par délibération (ci-jointe) en date du.....;~~
 - ~~seront inscrits au budget primitif de l'exercice 19..... et couverts à l'aide d'une imposition extraordinaire dont le principe a été admis par délibération (et-jointe) en date du.....;~~
 - seront obtenus par prélèvement sur les fonds libres à concurrence de frs..... (a);
- (a) Dans ce cas, le Receveur municipal attestera l'existence dans la Caisse Communale de fonds libres suffisants.

Certifiés exacts les renseignements ci-dessus:

VU:

A le
LE MAIRE:
(Signature et Cachet)

A le
LE RECEVEUR MUNICIPAL:
(Signature et Cachet)

AVIS de L'INSPECTEUR DÉPARTEMENTAL des SERVICES D'INCENDIE

Sur l'exactitude des indications d'ordre technique ci-dessus données, l'opportunité de l'opération envisagée, l'opération elle-même, le choix du matériel, son prix, son fournisseur, l'aide financière éventuelle du département.